

VIOLENCE CONJUGALE : LE NUAGE NOIR QUI MENACE L'ÉTÉ

Le soleil est au rendez-vous et le mercure dépasse les 25 degrés. Les terrasses sont pleines, les écoles sont vides et l'ambiance est à la détente. Il ne fait aucun doute que l'été 2024 sera à nouveau synonyme de convivialité, d'unité et même de noir-jaune-rouge. Malheureusement, la saison préférée de nombreux-ses Belges présente également un aspect plus sombre, à savoir les chiffres relatifs à la violence conjugale. Et le Championnat d'Europe de football n'y est pas complètement étranger.



Familicides au mois d'août

Des chercheur-ses de l'Université de Birmingham City ont analysé 59 cas de familicides entre 1980 et 2012. Un familicide désigne une situation dans laquelle une personne tue des membres de sa famille et se suicide par la suite. Malheureusement, les recherches confirment que les femmes et les enfants sont victimes de ce type de meurtre de manière disproportionnée.

Les résultats de l'étude montrent que près de 20 % des cas de familicides se sont produits en août et que près de la moitié d'entre eux ont eu lieu pendant le week-end. Ces résultats s'expliquent en partie par le changement de structure et de planification pendant ces périodes. Par exemple, les parents divorcés ont souvent un arrangement spécifique pour les week-ends et/ou les vacances, ce qui signifie que les contacts avec les enfants et les (ex-)partenaires sont plus longs et plus fréquents. L'absence d'horaires d'école et de travail augmente le risque de frustration et de conflits. L'été s'avère donc être un « pic » dans les cas de familicides.

Cette année, ce n'est toutefois pas le seul élément déclencheur de violence intrafamiliale.

L'Euro 2024 comme déclencheur

À l'occasion du championnat d'Europe, plusieurs organisations caritatives au Royaume-Uni ont lancé une campagne très médiatisée sur la violence entre partenaires. L'Université de Lancaster a publié les résultats d'une longue étude sur le lien entre les matchs de football britanniques et les cas de violence conjugale. Des résultats choquants qui montrent que les cas de violence augmentent de 38 % lorsque l'équipe anglaise perd un match. Même lorsque l'équipe gagne ou fait match nul, les chiffres augmentent de manière significative.

La VRT a interrogé l'asbl 'Zijn, Beweging tegen Geweld' pour savoir ce qu'il en était dans notre pays. Bien qu'il n'existe pas de chiffres précis, l'asbl confirme que l'on peut s'attendre à une situation similaire en Belgique. L'asbl pointe du doigt la combinaison toxique entre effervescence et consommation d'alcool pendant et après les matchs.



“ *La frustration et la déception combinées à l'alcool, c'est un cocktail toxique. La moindre impulsion peut suffire à certains pour basculer dans la violence, qui peut toucher toute la famille.* ”

Koen Dendoncker, asbl 'Zijn, Beweging tegen Geweld'

Violence conjugale en Belgique

Violence (intra)familiale, violence domestique, violence conjugale : il ne manque pas de termes pour décrire les situations où un (ex-)partenaire, parent, membre de la famille ou ami-e commet des violences. Le type de violence peut également varier. Il peut s'agir de violences physiques, d'abus, mais aussi de violences psychologiques ou économiques. La diversité des définitions rend difficile l'obtention de chiffres clairs sur le phénomène. Afin de pouvoir brosser un tableau de l'ampleur du problème dans notre pays, nous utilisons les chiffres de la ligne d'assistance téléphonique 1712. Ce service fédéral d'assistance téléphonique permet de répondre à toutes les questions et signalements relatifs aux abus et à la violence intrafamiliale et entre partenaires, et à la maltraitance des enfants.

En 2023, la ligne 1712 a reçu un total de 9424 appels. Cela représente une moyenne de plus de 25 appels par jour et plus de trois fois plus qu'en 2012. Le service a identifié 12 799 victimes potentielles de violence, dont plus de 85 % dans des situations familiales. 59 % des victimes sont des mineur-es et il y a presque deux fois plus de femmes victimes que d'hommes.



Ces chiffres sont inquiétants et ne représentent probablement que la partie émergée de l'iceberg. Le seuil d'accès à l'aide est élevé et le service d'assistance téléphonique n'est pas toujours accessible en raison d'un manque de financement.

Les causes de la violence conjugale sont très diverses. Par exemple, la jalousie ou les difficultés financières peuvent être des éléments déclencheurs, tout comme une séparation ou tout autre événement marquant. Il est donc important de rester vigilant-e et de chercher de l'aide si nécessaire.



SARA-LYNN MILIS

AMAZONE ASBL

Victime de violence ou besoin d'informations ? Contactez la ligne 1712 par téléphone, par e-mail ou via le chat sur leur site web.

Pensées suicidaires ? Contactez la ligne de prévention au 1813.

En cas d'urgence, appelez le numéro d'urgence européen 112.